

Compte rendu

Ouvrages recensés :

Notes bibliographiques

WRIGHT, Janet, *Les biens de la couronne : l'architecture du ministère des Travaux publics, 1867-1967* (Toronto, University of Toronto Press, 1997), 337 p.

par Gilles Lauzon

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 51, n° 4, 1998, p. 606-607.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/005524ar>

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

WRIGHT, Janet, *Les biens de la couronne: l'architecture du ministère des Travaux publics, 1867-1967* (Toronto, University of Toronto Press, 1997), 337 p.

L'ouvrage de Janet Wright, de Parcs Canada, présente les bâtiments réalisés sous la responsabilité du Bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics du Canada. L'auteure traite le sujet de façon solide et rigoureuse, en tirant profit d'un vaste corpus de connaissances et de photographies (ces dernières étant toutefois de qualité inégale).

Les transformations du rôle et du fonctionnement du Bureau fournissent la base du découpage chronologique de l'ouvrage, non sans liens avec diverses réalités politiques et économiques. Par le biais des mandats du Bureau, on peut suivre avec intérêt l'évolution des styles architecturaux en vogue entre 1867 et 1967, tels qu'adoptés par le Bureau, et parfois adaptés, de façon plus ou moins conservatrice, pour plusieurs types très différents de bâtiments.

Certains immeubles fédéraux ont toujours relevé de la responsabilité des Travaux publics alors que d'autres ne leur étaient confiés que sporadiquement, ou même jamais, des ministères ayant leurs propres services d'architecture. Les bâtiments fédéraux urbains (bureaux de poste et autres) font l'objet d'un suivi continu, tandis que les institutions carcérales, par exemple, ne sont traitées qu'en début et en fin d'ouvrage; les centres de recherche, frappants par leur facture moderniste, sont présentés, mais pas les aéroports. Les mandats du Bureau permettent par ailleurs à l'auteure d'aborder l'architecture de la capitale fédérale comme un sujet en soi, au point d'y consacrer un chapitre intéressant qui déroge à la structure d'ensemble de l'ouvrage.

L'importance accordée en fin de conclusion à «la présence fédérale dans nos communautés» nous ramène aux immeubles fédéraux urbains, souvent modestes, véritable spécialité du Bureau.

GILLES LAUZON

[1]